

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 28 (1982)
Heft: 3

Anhang: [Pages locales] : Paris
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

* * * * *

* L'Ambassade a désigné en qualité de
* « Correspondants de l'Ambassade de
* Suisse en France »
* au 1^{er} janvier 1982, pour l'île de la Réunion :

* M. Robert Locher
* né en 1951
* représentant commercial
* domicilié à :
* 17, rue du Four à Chaux
* **97400 SAINT DENIS**
* (île de la Réunion)
* Tél. : 21.18.32
* au 1^{er} février 1982, pour les Antilles françaises :

* M. Patrick de la Houssaye
* né en 1952
* P.D.G. de Sociétés
* domicilié à :
* « La Favorite »
* Anse Mitan
* **97229 TROIS ILOTS**
* (Martinique)
* Tél. : 76.32.56
* Télex : 912565

* * * * *

Congrès de l'Union des Suisses de France Paris 15 mai

Présidé par M. R. de Planta, le Congrès de l'U.S.F. réunissant les Présidents et délégués des Sociétés suisses en France doit se tenir à Paris le samedi 15 mai prochain sous la présidence d'honneur de M. F. de Ziegler, ambassadeur de Suisse en France.

D'ores et déjà, nous souhaitons aux congressistes, pour cette réunion de travail, une cordiale bienvenue à Paris, en espérant les retrouver le 15 mai prochain.

F.S.S.P.

Paris

Du 13 avril au 8 mai

Béatrice MOULIN

présentera à 20 h 30 sur la scène du
café-théâtre

« La Vieille Grille »

« A nous deux ! »

Un spectacle chanté

Une heure de textes et de chansons signés Jacques Prévert, Boris Vian, Béatrice Moulin, Césarius Alvin et Jean-Pierre Moulin. Béatrice Moulin, notre compatriote revient à la scène dans un **one woman show** d'un ton à la fois original, tendre et mordant.

Réservation : « La Vieille Grille »

1, rue du Puits de l'Ermite, 5^e

Métro Monge - Tél. : 707.60.93

Communiqué à l'intention des Suisses ayant résidé et travaillé en Algérie antérieurement au 1^{er} Juillet 1962 et entre la période du 1^{er} Juillet 1962 et le 19 Janvier 1965 et des Suisses ayant résidé et travaillé en France postérieurement au 1^{er} Juillet 1930.

I — Validation

Les Conventions franco-suisse de Sécurité sociale des 9 Juillet 1949, puis du 3 Juillet 1975, accordaient aux ressortissants suisses, qui ont été domiciliés en France, le droit de bénéficier des pensions instaurées par la législation française. Plusieurs communiqués ont été publiés à ce sujet dans le « Messenger Suisse ». Pour la période antérieure au 1^{er} Juillet 1962, un délai de cinq ans avait été ouvert pour la validation gratuite en France de ces périodes d'activité non-validée par le régime de Sécurité sociale qui était applicable en Algérie. Ce délai ayant expiré le 30 Juin 1979 (décret du 22 Mai 1979), il a été étendu par un décret du 27 Novembre 1980 (N° 80 961) jusqu'au 30 Juin 1982, pour les salariés en Algérie entre 1938 et 1953.

Pour la période antérieure au 1^{er} Juillet 1962 et pour celle comprise entre cette date et le 19 Janvier 1965 une extension du régime applicable aux Français est possible pour les ressortissants suisses par application de la Convention franco-suisse.

Les demandes de validation doivent être introduites auprès des organismes d'assurance-vieillesse, dont la liste figure dans le présent communiqué.

II — Rachat de cotisations au titre de l'assurance-vieillesse par des ressortissants suisses ayant résidé et travaillé en France et en Algérie.

En fonction des conventions franco-suisse précitées (chiffre I), le décret du 27 Novembre 1980 (N° 80 959) ouvre aux ressortissants suisses la possibilité de rachat de période de cotisations au titre de l'assurance-vieillesse aux mêmes conditions qu'aux ressortissants français jusqu'à la date limite du 30 juin 1982. Le rachat d'unités de cotisations peut se faire pour les années écoulées entre le 1^{er} Juillet 1930 et la date de promulgation des lois instituant des régimes de retraites obligatoires. Ces périodes de rachat varient cependant en fonction de la catégorie professionnelle concernée. Par exemple, pour un cadre, elle se situe entre le 1^{er} Juillet 1930 et le 30 Décembre 1946. Toutefois, le rachat ne peut avoir lieu que pour les périodes comprises entre le 1^{er} Juillet 1930 et la date à compter de laquelle l'assurance retraite est devenue obligatoire.

Il faut que la demande de rachat intervienne dans les six mois de l'immatriculation de l'intéressé à l'assurance obligatoire comme indiqué sous rubrique I.

Les demandes de rachat devront être introduites auprès des organismes désignés ci-après :

Régime général

— Région parisienne :

Caisse nationale d'assurance vieillesse

des travailleurs salariés

110-112, rue de Flandre

75951 PARIS CEDEX 19

— Province :

Caisse régionale d'assurance maladie,

branche vieillesse, territorialement compétente pour le lieu de domicile.

Régime agricole

Caisse centrale de secours mutuel agricole

8-10, rue d'Astorg

75008 PARIS

Régime des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales

C.A.V.I.C.O.R.G.

21, rue Boyer

75020 PARIS

Régime des travailleurs non salariés des professions artisanales

C.A.N.C.A.V.A.

28, boulevard de Grenelle

75015 PARIS

Régime des professions libérales

Caisse nationale d'assurance vieillesse

des professions libérales

102, rue de Miromesnil

75008 PARIS

Il est précisé que les régimes de retraite complémentaire n'entrent pas dans le cadre des conventions franco-suisse de Sécurité sociale.

Dans l'éventualité d'une réponse négative, il conviendrait de contester la décision devant la Commission de Recours gracieux dans les délais prescrits sous peine de forclusion.

Il est dans l'intérêt de chacun d'informer le Département fédéral des Affaires étrangères, Service des Suisses de l'étranger, Bundesgasse 18, CH-3003 Berne, des démarches entreprises et des réponses-reçues.

* * * * *

* **Compatriotes !** *

* **Avez-vous réglé votre abonnement** *

* **vous qui êtes abonnés aux onze** *

* **numéros du Messenger Suisse ?** *

* **Prix de l'abonnement F. 80. —** *

* **Abonnement de soutien à partir de** *

* **F. 90. —** *

* **MERCI tout particulièrement à tous** *

* **ceux qui ont réglé leur abonnement** *

* **en ce début d'année et l'ont fait** *

* **généreusement.** *

* **Notre adresse : Messenger Suisse** *

* **11, rue Paul Louis Courier 75007** *

* **PARIS ☎ 544.68.41** *

* **C.C.P. 12 273 27 Paris** *

* * * * *

A VENDRE

**Projet construction
immeuble**

Sur terrain 1503 m², à 1,5 km de Place St-François Lausanne. Valeur projet 1'300'000. — F.S. crédit possible. Permis démolir et construire accordés. Vue imprenable calme. Travaux peuvent débuter juin 1982, construction 4320 m³, 1002 m² plancher 7 ou 8 appartements, 10 garages couverts, 5 places parking surcombles 100 m². Plan financier construction 2,5 millions F.S.

Offre sérieuse, curieux s'abstenir.

Serge Perret-Rossier Vermont 60,
1202 Genève.

☎ 022.66.23.25 ou 33.66.13 ou
021/20.11.11.

**CONCOURS Le mot « Suisse »
inspire-t-il la jeunesse helvétique ?
Lancement d'un concours**

Pour le savoir, la Société de Culture Suisse (S.C.C.S.) et la Société V.S.E. invitent tous les habitants de la Suisse et les Suisses de l'étranger âgés de 17 à 32 ans à participer à un concours de textes inspirés de ce mot. Par ce concours doté de 13 000 F de prix, les organisateurs veulent animer la réflexion sur l'image que les Suisses se font d'eux-mêmes et de leur pays. Ils espèrent stimuler ainsi une large discussion dans la génération de ceux qui bientôt donneront le ton à la vie quotidienne, culturelle et politique. Les textes, examinés par un jury, pourront avoir les formes les plus diverses, récit, témoignage, poème, chanson ou autres. Ils devront être écrits dans l'une des langues nationales et avoir d'une façon ou d'une autre un trait « suisse », ne serait-ce que par le lieu ou une personne dont ils expriment quelque chose.

Les organisateurs principaux du concours sont la S.C.C.S. et la Société V.S.E. Celle-ci avait été fondée en 1972, après la disparition du « Schweizer Spiegel », dont elle a recueilli le patrimoine intellectuel pour continuer à le mettre au service de la culture suisse et de son épanouissement. Quant à la S.C.C.S., elle avait été créée en 1911 dans le but de promouvoir la formation civique et l'éducation nationale. Le concours est également soutenu par la Société suisse d'utilité publique et la fondation Ulrico Hoepli.

Note aux rédactions : le règlement du concours peut être obtenu à la S.C.C.S., case postale 1000 Lausanne.

Hommage à M. Pierre de Salis † Ministre de Suisse

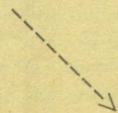
M. Pierre de Salis s'est éteint paisiblement à l'âge de 84, à Mont-sur-Rolle. Fils de diplomate, il naquit à Londres où son père était en poste. Après des études de droit à l'Université de Berne, il entra dans la Carrière en 1929, époque où il fallait être bien né et fortuné pour entrer dans la diplomatie. Il fut successivement attaché de légation à Washington en 1931, chargé des affaires économiques à la Légation de Suisse à Paris en 1938. Puis, de retour à Berne, il y dirigea la section financière du Département politique. Promis conseiller de légation en 1942, il fut chargé d'affaires de 1943 à 1945 à Rome, c'est-à-dire pendant la difficile période de la dernière guerre. Envoyé ensuite à Moscou en 1946, il devint successivement ministre de Suisse en Roumanie en 1947 où il devait retrouver des souvenirs de jeunesse car ses parents y avaient été précédemment en poste, puis de 1949 à 1956, il fut ministre de Suisse en France. C'est à ce moment-là qu'il participa activement et financièrement au lancement du MESSAGER. Le premier numéro du M.S. daté de janvier-février 1955

publia sa photo illustrant son article dans lequel il précisait : « Organe de liaison des Suisses de Paris entre eux, Le MESSAGER deviendra aussi le porte-parole de leurs aspirations, de leurs vœux comme de leurs appréhensions. Il en pourra transmettre l'expression aussi bien au pays natal qu'au pays d'accueil, nouant ainsi un lien de plus entre la France et la Suisse ». Il était le plus fidèle et généreux de nos abonnés et lisait, comme il nous l'écrivait, avec beaucoup d'intérêt notre publication. Economiste de grande valeur, ayant quitté la Carrière avec amertume, il représenta encore la Suisse à Bruxelles en qualité de Commissaire général, lors de l'Exposition universelle. Il se retira ensuite à Mont-sur-Rolle, au milieu des vignobles, qu'il quittait l'été pour aller faire un séjour dans le château de ses ancêtres dans les Grisons.

A son épouse qui accomplit avec tant de distinction son rôle de femme de diplomate, nous exprimons notre plus profonde sympathie.

N.S.

- * pour votre problème de sélection
ou de RECRUTEMENT
- * pour un DIAGNOSTIC PSYCHOLOGIQUE
- * pour la création et l'animation
de SEMINAIRES DE FORMATION



UN PRATICIEN

psychologue - graphologue
animateur de formation

spécialiste de ces questions
depuis plus de 12 ans

FRANCOIS SULGER
CONSEILLER EN PSYCHOLOGIE
16 AVENUE REILLE - 75014 PARIS
TEL. (1) 589.04.73

EN FRANCE
COMME EN SUISSE

winterthur
assurances

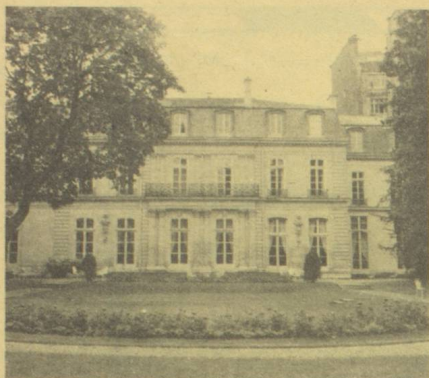
le partenaire de
votre vie quotidienne



Renseignements :

Gérard REBREYEND
Directeur Commercial
Tour Winterthur
Cedex N° 18
92085 Paris La Défense

FRANCOIS SULGER



Ambassade et Consulat
142, rue de Grenelle
75007 PARIS
 ☎ 550.34.46

Merci

à l'abonné du M.S. qui a généreusement prêté un piano à notre compatriote, (demande faite dans notre numéro 12).

Avis aux ressortissants Suisses résidant dans l'arrondissement consulaire de Paris

L'Ambassade de Suisse à Paris a été amenée à appliquer des mesures de sécurité très strictes qui resteront en vigueur tant que les circonstances le justifieront.

Il s'ensuit que les visiteurs ne peuvent y être admis, en principe, qu'à tour de rôle. De ce fait, une attente prolongée devant l'Ambassade est souvent inévitable. Afin d'éviter ce genre d'inconvénient, il est donc recommandé de recourir, quand cela est possible, à la correspondance postale ou de se présenter aux guichets dès l'ouverture des bureaux et jusqu'à 11 heures au plus tard. Il n'est malheureusement pas possible de recevoir les ressortissants suisses à la chancellerie consulaire sur rendez-vous.

Quant aux visiteurs désireux d'être reçus dans une autre section, ils sont priés, au préalable, de prendre rendez-vous.

L'Ambassade remercie toutes celles et tous ceux qui voudront bien faire preuve de compréhension à l'égard d'une situation qui est indépendante de sa volonté.

20 mars, à 15 heures
 Porte de la Suisse
 11 bis, rue Scribe
 Organisée par la Fédération des Sociétés suisses de Paris
après-midi littéraire
causeries et signatures
de livres

avec intermède musical
 J.-P. Moulin (France), Catherine Paysan (Dame sur un canapé vert), Georges Piroué (A sa seule gloire), Albert Zbinden (L'Emposieu)
 dont les livres ont été signalés dans le M.S. (manifestation prévue initialement pour décembre 81).
 L'Emposieu et non l'Imposieu, synonyme du mot du patois Neuchatelois cité dans notre n° 2.

Théâtre

Jusqu'au 15 avril, au Lierre Théâtre
 22, rue du Chevaleret, 75013 Paris
 Tél. : 586.55.83

Prière de tél. pour réservation 20 h 30 :
 mardi, mercredi, jeudi, vendredi,
 samedi. Dimanche 16 heures.

La grande peur dans la montagne

d'après l'œuvre de CH.-F. Ramuz
 Adaptation et mise en scène :
 Jean-Michel Baudoin. Avec les comédiens
 Jean-Michel et Claire Gernigon.

Théâtre Essaion

6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4^e
 Tél. : 278.46.42

L'Alpage

une des « Histoires d'amour » d'Adolf Muschg (écrivain suisse).
 Mise en scène de J.-Ch. Grinevald.
 Avec Jean Vigny (Suisse) et Beate Kopp.

Expositions

Jusqu'au 10 mars

Galerie Bama
 40, rue Quincampoix, Paris 4^e
Dieter Roth

Jusqu'au 13 mars

Galerie suisse de Paris
 17, rue St Sulpice, Paris 6^e
J.-E. Augsburger (gravures)

Jusqu'au 27 mars

Galerie Claude Bernard, 5, rue des Beaux-Arts, Paris 6^e
Varlin

Affiches et objets suisses

Bibliothèque Forney, Hôtel de Sens
 1, rue du Figuier, (4^e)

Jusqu'au 20 mars, de mardi au samedi de 13 h 30 à 20 heures.

Une exposition :

« La Suisse et ses glaciers de l'époque glaciaire à nos jours »
 Palais de la Découverte
 Avenue Franklin Roosevelt
 75008 Paris
jusqu'au 18 avril 1982
 tous les jours de 10 à 18 h, sauf lundi.

Jusqu'au 14 mars

Musée des enfants du Musée d'art moderne de la ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris 16^e

Au loup

de Pierre Matthey (Suisse)
 Exposition-animation pour les enfants.

Jusqu'à fin mars

Au Petit Palais

Les trésors du baron Thyssen

l'une des plus grandes collections d'art privé du monde.

De Pâques à mi-octobre, la même exposition sera visible à la Villa Favorita, à Lugano-Castagnola.

Legs allemandi

Une donation de plus de F. 4.000. — est à la disposition d'une jeune Suissesse, âgée de 17 à 30 ans, récemment mariée ou convolant jusqu'au 31 mai prochain.

Seule condition : être dans une situation modeste de ressources. Les personnes chargées d'examiner les requêtes sont tenues d'observer la plus grande discrétion.

S'adresser à :

Frédéric A. Lampart
 Président du Legs Allemandi
 11, boulevard Davout 75020 Paris
 Téléphone : 347.27.91
 Albert Senn 8, rue Voltaire
 78100 St-Germain-en-Laye
 Téléphone : 963.03.85
 M. W. Bossard 166, av. de Verdun
 92130 Issy-les-Moulineaux
 ou à l'Ambassade, 142, rue de Grenelle,
 75007 Paris qui transmettra.

Eglise Américaine

65, quai d'Orsay, Paris 7^e

Vendredi 19 mars — 20 h 30

Chorale de Pentemont
Orchestre « Ensemble 12 »

Le Messie de Haendel

Solistes

Kay Fender, Elisabeth Donaldson
Gilles Ragon, Georges Jollis

Dir. Eddy Oelschlager

Part. aux frais : 40 F. Etud. 25 F

Pour prendre date...

L'année nouvelle offre traditionnellement l'occasion de procéder à un bilan et de se livrer à quelques réflexions sur l'avenir. S'agissant de la Communauté des Suisses résidant à l'étranger, deux faits sont marquants. D'une part l'incertitude politique, économique et sociale qui s'affirme en de nombreux pays, et pas seulement dans ce que l'on convient d'appeler les pays lointains ou exposés, d'autre part un certain souci de nos compatriotes de maintenir avec le pays et ses institutions des liens contractuels et civiques, si tant est que l'émigration d'aujourd'hui n'est plus le grand départ des générations antérieures mais bien plutôt un déplacement temporaire.

L'un et l'autre aspect de cet état de choses ont été débattus non seulement au sein des assises de l'Union des Suisses de France ou de l'Organisation des Suisses de l'Etranger — Le Messenger Suisse s'en est fait ponctuellement l'écho — mais aussi au sein de nos Sociétés, de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris ou à l'occasion de réunions organisées par celle-ci. N'est-il pas temps, semble-t-il, sinon de resserrer les rangs, du moins de se livrer à un travail de réflexion sur la façon dont notre communauté est organisée, à tout le moins au plan de la région parisienne puisqu'avant tout ce « Messenger Suisse » est la responsabilité de la Fédération et que c'est en Ile-de-France que se situe la plus forte concentration de nos concitoyens expatriés, en fait quelque huit pour cent du total des immatriculés à l'étranger.

Or, que voyons-nous ? Des groupements, certes, mais des groupements épars, souvent constitués des mêmes personnes, et basés sur des affinités purement sectorielles : origine ethnique, activités professionnelles, artistiques ou récréatives, entraide sociale. A un moment où l'émigration, même dans un pays voisin, était plus qu'une simple péripétie professionnelle et se traduisait par une rupture totale avec le tissu familial et social, voire le lien familial, ces sociétés permirent à nos prédécesseurs et à certains de nous-mêmes, parmi les plus âgés,

d'accepter et de surmonter cette cassure. Certaines ont disparu, d'autres connaissent une forte participation de membres appartenant au pays d'accueil. Elles furent, elles sont toujours, le ciment de notre union et on ne saurait trop rendre hommage à ceux qui, aujourd'hui encore, les animent inlassablement. Pouvons-nous cependant, ne pas songer à l'intérêt que présenterait la création d'une Association des Suisses de Paris dont l'objet serait la mobilisation, l'expression et la défense de nos intérêts, et aussi l'information de tous ceux qui, isolés, ignorent leur droits et prérogatives et ne savent où, et à qui, exprimer leurs idées.

Il ne s'agirait pas d'inféoder les sociétés existantes à un organisme faitier qui les priverait de leur originalité. Elles ont déjà trouvé un lien permanent dans la Fédération qu'elles ont elles-mêmes créée. Il s'agirait bien plutôt de mettre en place une vaste association des Suisses et double-nationaux de la capitale et de la région parisienne, tout comme il en existe dans les grandes villes de province, qui permettrait à tous ceux qui ne se sentent pas concernés par les activités spécifiques évoquées ci-dessus de pourvoir au besoin d'expression, d'information et pourquoi pas, de défense de leurs intérêts, qu'ils pourraient éprouver.

En soi, le groupe des abonnés du Messenger Suisse — plusieurs milliers de personnes, ne l'oublions pas — forme déjà l'ébauche imparfaite de cette association. Le Conseil d'Administration de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris a décidé de se pencher sur le problème. Sans préjuger les résultats de cette étude de « faisabilité » on peut espérer ici qu'elle donne des résultats favorables. En tout état de cause, le Messenger Suisse, fidèle à sa mission, tiendra ses lecteurs informés.

Pierre Jonneret
Président de la F.S.S.P.

Tourisme et détente voyages d'affaires séminaires congrès billetterie air-mer fer

LA QUALITE
SUISSE DANS
LA TRADITION
FRANÇAISE



un monde
de différence

75008 PARIS
33, bd Malesherbes
265.29.09

75009 PARIS-OPÉRA
12, bd des Capucines
742.83.14

Lic. 46



Le Caquelon

Restaurant de spécialités
suisses

fondues — raclettes

43, grande rue 78240 Chambourcy

Tél. 965-28-41

Ouvert tous les soirs.

Fermé le dimanche et le lundi.

Au centre du village près de
l'église, à 2 km de ST GERMAIN EN
LAYE par la RN 13, direction
Mantes.

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE

FRANCIS M O N A

39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 776-13-37

GANESH SERVICES

Entreprise
de nettoyage industriel

Assumons la maintenance et
l'entretien de tous locaux.

24, rue Pasteur
95320 Saint-Leu-La-Forêt

Tél. : 995.30.73

**IMPRIMERIE
TSCHUMI-TAUPIN**



24, RUE DE DAMMARIE
77000 MELUN

☎ 439-37-07

LA QUALITÉ SUISSE



PRIX
ACCUEIL
QUALITÉ
FRANCE
1974-1975



PRIX
QUALITÉ
FRANCE
1977

**TYPOGRAPHIE
OFFSET
PHOTOCOMPOSITION
THERMOGRAVURE**

Toute une gamme de
machines modernes au service des
Administrations-Commerces-Industries
PUBLICITÉ

A VENDRE

EVRY, ville ancienne. Bel appartement
4 pièces, 3 chambres, cuisine, s. de
bains. Tout confort, superficie 75 m² +
loggia plein sud de 15 m².

Ce, dans un parc de 15 hectares en co-
propriété à 10 m' de la gare directe Paris
— gare de Lyon proximité Autoroute du
Sud, 2 parkings, cave. Libre à la vente.

Prix : 270 000. — F

☎ 077.07.50 le soir après 19 h ou
055.32.08 heures de bureau.



Young & Rubicam